Décarbonation du transport aérien : un premier vol long courrier avec du carburant durable

mardi 18 mai 2021, par lpe

Air France-KLM, Total, Groupe ADP et Airbus ont joint leurs efforts pour réaliser le premier vol long-courrier avec du carburant aérien durable [1], ou SAF ("Sustainable Aviation Fuel"), produit en France.

Le vol Air France 342 a décollé aujourd'hui à 15h40 du Terminal 2E de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle à destination de Montréal (Canada) en emportant pour la première fois dans ses réservoirs du carburant aérien durable produit par Total dans ses usines françaises.
Ce vol concrétise l'ambition commune des quatre groupes de décarboner le transport aérien et de développer une filière française de production de carburants aériens durables, prérequis indispensable à la généralisation de leur utilisation dans les aéroports français.
Les biocarburants peuvent être incorporés sans qu'aucune modification ne soit apportée ni aux infrastructures logistiques de stockage et de distribution, ni aux avions, ni aux moteurs. Leur utilisation progressive à l'échelle mondiale doit permettre de diminuer de façon significative les émissions de CO2 du transport aérien, en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
Le biocarburant utilisé pour ce vol est issu de déchets et de résidus provenant de l'économie circulaire. Il a été produit par Total à partir d'huiles de cuisson usagées grâce à sa bioraffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône) et à son usine d'Oudalle (Seine-Maritime), sans avoir recours à aucune huile vierge d'origine végétale.
Ce premier SAF « Made in France » a été certifié ISCC-EU par l'International Sustainability & Carbon Certification, un organisme indépendant qui en garantit la durabilité. **Son incorporation à hauteur de 16% sur ce vol a permis d'éviter l'émission de 20 tonnes de CO2**.

En développant et en soutenant ainsi la première étape d'une filière française de carburant aérien durable, Air France-KLM, Total, Groupe ADP et Airbus montrent la voie pour faire de la France un pays moteur de l'innovation, au service de la transition énergétique et environnementale. La législation française prévoit aujourd'hui l'incorporation de 1% de biocarburant de ce type sur tous les vols au départ de France à partir de 2022, en amont de l'ambition d'incorporation progressive (à hauteur de 2% à horizon 2025 et de 5% à 2030) qui sera portée dans le cadre du « Green Deal » européen.

Pour répondre à cette évolution de la législation, Total produira également des biocarburants aériens durables dès 2024 à partir de sa plateforme zéro pétrole de Grandpuits (Seine-et-Marne).

Ce vol illustre également la complémentarité des leviers de réduction de l'empreinte environnementale : carburant aérien durable, avion de dernière génération et électrification des opérations au sol. Il a été assuré en Airbus A350, appareil consommant 25% de carburant en moins que ceux qu'il remplace.
La fourniture en carburant de l'avion a été effectué au moyen du premier camion avitailleur 100% électrique, développé en France avec l'expertise de Total, et l'ensemble des engins de piste utilisés par Air France étaient également entièrement alimentés à l'électricité.

Air France-KLM est l'un des pionniers de l'expérimentation des carburants aériens durables. KLM a effectué dès 2009 le premier vol avec du SAF. Depuis, le Groupe a multiplié les programmes innovants en

réalisant notamment, entre 2014 et 2016, 78 vols Air France avec 10% de SAF en collaboration avec une filiale de Total. Cette expérimentation a permis de démontrer que l'utilisation de carburant durable n'a aucune incidence sur la fiabilité des opérations des compagnies aériennes. Le Groupe Air France-KLM entend renforcer son leadership en matière de carburant aérien durable dans les prochaines années, tout en s'associant aux recherches sur les avions du futur.

Parallèlement à cette opération, Airbus mène plusieurs séries de tests afin de certifier en vol les avions de ligne avec 100% de biocarburant aérien durable dans les prochaines décennies. Des stations d'avitaillement dédiées au SAF ont également été installées sur ses sites industriels, permettant ainsi à Airbus d'utiliser ce type de carburant dans ses opérations de production mais aussi lors de livraisons de ses avions. Ces installations participent à l'ambition du groupe Airbus de décarboner l'ensemble de son activité industrielle.

À l'occasion de ce premier vol, **Benjamin Smith**, Directeur Général d'Air France-KLM a déclaré : « *Le Groupe Air France-KLM, est engagé de longue date dans la réduction de son empreinte environnementale. Les carburants aériens durables constituent, avec le renouvellement de notre flotte, le principal levier accessible à moyen terme pour réduire de moitié nos émissions de CO2 par passager/km d'ici à 2030. Ils sont donc au cœur de notre démarche, aux côtés de l'éco-pilotage et de la neutralité carbone de nos opérations au sol. La France a aujourd'hui l'opportunité de se positionner en tant que leader dans la production et l'utilisation de carburants durables et nous mettons tout en œuvre pour y contribuer aux côtés de nos partenaires. Faire émerger une filière française économiquement viable pour l'ensemble des acteurs est une priorité stratégique pour le pays et pour le groupe.* »

Patrick Pouyanné, Président-Directeur général de Total, a également déclaré : « *Le développement des biocarburants constitue un des axes de la stratégie multi-énergies de Total pour relever le défi de la décarbonation du secteur des transports. Après avoir démarré avec succès la production de biocarburants aériens durables sur nos sites de production en France en mars dernier, nous poursuivons l'adaptation de notre outil industriel pour répondre à la demande croissante du secteur aérien dans la décennie à venir. En réduisant ainsi directement l'intensité carbone des produits énergétiques utilisés par nos clients du transport aérien, nous travaillons activement avec eux pour réaliser notre ambition d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, ensemble avec la société.* »

Augustin de Romanet, Président-Directeur général du Groupe ADP, souligne : « *Ce premier vol au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est un symbole de notre ambition de décarboner le transport aérien, grâce à l'intégration des nouveaux carburants aériens durables dans les aéronefs. La feuille de route du transport aérien européen vise le zéro émission nette en 2050, et nous sommes désireux, en tant qu'exploitant d'aéroports, d'accompagner cette transition énergétique et de nous engager, sans attendre, sur la voie de la transformation de notre fonctionnement et de nos infrastructures.* »

Et **Guillaume Faury**, CEO d'Airbus d'ajouter : "*Les carburants durables sont un levier majeur pour atteindre nos objectifs de décarbonation du secteur aérien, et Airbus soutient toutes les initiatives qui concourent à leur développement et leur utilisation sur les vols commerciaux. Une action coordonnée de tous les acteurs est nécessaire afin d'augmenter la part de ces carburants durables qui peuvent dès aujourd'hui être utilisés à hauteur de 50% sur nos avions, sans aucune modification ou impact opérationnel, et réduisant d'autant leur empreinte environnementale*".

Notes

[1] Le carburant aérien durable (SAF) est issu du mélange de carburant aérien conventionnel (JET-A1) et de biocarburant aérien durable, produit à partir de déchets et résidus issus de l'économie circulaire (graisses animales, huiles de cuisson usagées...). Ce dernier possède des propriétés similaires à celles du JET-A1 et offre une réduction allant jusqu'à 90 % des émissions de CO2 sur l'ensemble du cycle de vie par rapport à son équivalent fossile.